

Consolider son projet de micro-entreprise

RS6994 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32047, 32025, 13250, 32092
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2024
Date d'échéance	18/12/2029

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'URMA	18971004900025	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES METIERS ET DE L'AGRICULTURE DE WALLIS ET FUTUNA	20009986900014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18974011100019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18972001400019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900267	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION CORSE	13002804600014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION DES PAYS DE LA LOIRE	13002068800011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6994-consolider-son-projet-de-micro-entreprise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Près d'une entreprise sur deux se crée en micro-entreprise (auto entrepreneur). Les modalités de création et de gestion sont allégées et sont un tremplin pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale à titre principal ou en

complément d'une autre activité.

Le futur entrepreneur est un chef d'entreprise qui doit réaliser des arbitrages dès la création, le lancement de l'activité, notamment en matière d'investissement et de trésorerie. La certification s'adresse aux porteurs de projet ayant retenu de démarrer leur activité en micro entreprise. La certification vise à renforcer les compétences entrepreneuriales du créateur d'entreprise et à passer du concept, de l'idée d'activité à sa matérialisation effective, si toutes les conditions sont remplies.

La certification permet au porteur de projet de mesurer la faisabilité ainsi que les conditions et critères selon lesquels l'aventure est raisonnablement possible. Il est amené à déterminer notamment si le régime de la micro entreprise est approprié à son objectif et à son projet de vie, à arbitrer si son projet est faisable et rentable et à procéder, si nécessaire, à l'immatriculation (création administrative) de l'entreprise en toute sécurité.

L'auto-entrepreneur (micro entrepreneur) est un chef d'entreprise qui doit organiser et gérer au quotidien son entreprise, surtout s'il travaille en sous-traitance ou par l'intermédiaire d'une plateforme de mise en relation, compétences développées et attestées par la certification.

Les objectifs de cette certification sont pour le futur entrepreneur :

- Analyser la situation personnelle et le projet de création de l'entrepreneur afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
- Etablir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
- Elaborer le plan de financement au démarrage
- Elaborer le compte de résultat
- Identifier le processus d'immatriculation de la Micro-entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la Micro-entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser un projet de création d'entreprise afin de s'assurer de la cohérence du cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales, afin de mettre en œuvre l'ensemble des obligations qui en découlent (tenue du registre des achats et du livre des recettes encaissées, assurances, déclarations...).

Etablir des devis et des factures en y mentionnant les informations obligatoires afin d'être en conformité avec la réglementation et les obligations légales.

Elaborer le plan de financement, au démarrage, en définissant les besoins et ressources, en s'assurant de la viabilité du projet de micro entreprise.

Elaborer le compte de résultat prévisionnel, en définissant un chiffre d'affaires et un résultat prévisionnel, en prenant en compte la clientèle et le marché envisagé, son positionnement (les caractéristiques principales de ses produits et/ou services, et leur prix de vente), l'estimation des charges envisagées, afin d'anticiper et respecter les seuils de CA au regard de la nature de l'activité de la micro-entreprise.

Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation de la Microentreprise, en repérant les procédures et difficultés du processus, en s'appuyant éventuellement sur les experts internes (administratif...) ou externes (réseaux consulaires, administration fiscale ...) permettant de créer l'entreprise, et en s'assurant du bon respect des obligations et réglementation en vigueur.

Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la Micro-entreprise, en identifiant les procédures et difficultés du processus de déclaration, et en s'appuyant éventuellement sur les experts internes (administratif...) ou externes (expert-comptable, administration fiscale...) en s'assurant du bon respect des obligations et réglementation en vigueur.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé a minima de 2 membres :

- un agent de la chambre des métiers et de l'artisanat

- une personne extérieure à la CMA.

Base légale

Date de décision	18/12/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2029
Date de dernière délivrance possible	17/06/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	3282	—	—	—
2022	2076	—	—	—
2021	2071	—	—	—
2020	1407	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS5070

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6994/>

Où se former

Formations référencées	179
Organismes	18
Régions couvertes	15
Prix indicatif	450 € – 1 482 €
Durée	5 – 31 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10 195
Parcours menés à terme	9 638
Taux d'achèvement	95 %
Période	01/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9 315
Montant total engagé	4 706 513 €
Coût moyen par dossier	505 €
Durée moyenne	14 h
Période	12/2024 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.